21e ANNÉE N° 1079 PARAIT LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE 1905

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

PAR-CI PAR-LA

Quel singulier pays que la Russie ! Tandis que ses plénipotentiaires signent une paix honorable, après une guerre de plus de dix-huit mois, tandis que sur maints points de son territoire éclatent des émeutes qui semblent faire redouter une révolution, tandis que le pouvoir autocratique cède à la pression populaire, et consent une ébauche de gouvernement représentatif, fort paisiblement se tient à Ekaterinoslav le Congrès archéologique de l'art populaire russe.

Il est vrai que les archéologues ne s'inquiètent pas du présent.

* * *

Ce n'était pas assez des menaces du choléra. La peste ne veut pas se laisser oublier.

On annonce qu'elle sévit à Zanzibar.

Ce n'est pas de jeu.

* * *

Tout est bien qui finit bien.

Le sultan du Maroc nous fait des excuses, accorde à la France toutes les satisfactions demandées, et proclame qu'il se fera un devoir de veiller à ce que de pareilles infractions aux traités et aux coutumes ne se renouvellent pas.

On doit penser que M. Tattenbach lui aura fait comprendre que les admonestations de M. Jaurès, ancien vice-président de la Chambre, ne comptaient plus en France.

Cette affaire réglée, on va pouvoir avec plus d'aisance résoudre la question de la conférence, dont la discussion traîne vraiment en longueur.

* * *

On pouvait croire que Russes et Japonais accueilleraient avec une égale allégresse la ratification d'un traité de paix, qui termine une guerre longue et meurtrière.

En Russie, le clan des fonctionnaires n'est pas satisfait.

Au Japon, c'est le peuple même qui est mécontent.

Une petite émeute a éclaté à Tokio. Les Japonais, ne jugeant que sur les apparences, imaginent qu'après des succès répétés, ils pouvaient dicter des conditions plus dures.

Les Japonais, moins civilisés que nous, en sont encore à « Guerre à la paix. »

VARIETÉS

DROLERIES PHARMACEUTIQUES

On entend parfois, dans les officines, d'étranges demandes formulées par des personnes peu instruites. L'un requiert pour deux sous de « surface de singe » (sulfate de zinc), l'autre arrive avec un bol afin qu'on y pèse 60 grammes « d'huile d'Henri V » (huile de ricin). D'aucuns gravement prient l'élève potard de leur donner un litre de « sirop antique et storeboutique » (sirop antiscorbutique) ; enfin, ceux qui achètent « pour un franc d'ordure de potassium » sont légion. Une requête particulièrement cocasse qui me fut adressée, est la suivante : » Je désirerais avoir un litre d'eau de Seine hâtive » ! Ne connaissant pas aux ondes séquaniennes d'actions plus précoces que celles qu'avaient vu couler sous leurs yeux nos ancêtres :

Mais ou sont les neiges d'antan

dit le poète, je songeai tout de suite qu'il s'agissait d'eau sédative et me mis en devoir de satisfaire mon client tout en réprimant un fou rire.

Voici, maintenant une histoire particulièrement drôle qui s'est passée sous mes yeux. Le pharmacien d'un chef-lieu de canton en Normandie, avait l'habitude de faire conditionner à son nom des produits pharmaceutiques revêtus, par le préparateur d'une étiquette les scellant exactement. C'est dans ces conditions que notre praticien, un jour, fit faire à l'un de ses fournisseurs cent biscuits purgatifs, qu'on devait lui livrer dans des boîtes en carton fermées avec une bande de garantie. Les biscuits, préparés, arrivent donc à l'officine. On défait le paquet, puis on range les boîtes dans des casiers. Cela se passait un samedi jour de marché au bourg. Vers la fin de la journée, un paysan demande un biscuit purgatif, qu'on lui remet contre 50 centimes.

Le samedi de la semaine suivante, notre homme revient. Il était indigné. Le biscuit qu'on lui avait vendu « n'avait rien fait ». Il avait compté sur nous pour être purgé, et il... ne l'était pas. D'où, explications. Nous lui demandons comment il avait pris le biscuit. Alors, étonnement de l'homme des champs, qui ouvre de grands yeux. « Mais, s'exclama-t-il, levant les bras au ciel, il n'y avait point de biscoui ! »

— Comment, répétons-nous en chœur, il n'y avait pas de biscuit ?

— Mais non, mais non, insista l'autre, j'avions pas trouvé de biscoui, alors, j'avons fait bouilli la boëtte dans le lait, et ça a pas purjet !

Le lecteur devine l'éclat de rire avec lesquel cette déclaration fut accueillie. On se précipite sur la vitrine ou étaient les boîtes de biscuits, on en ouvre une : il n'y a rien dedans ! Par une erreur inconcevable, les boîtes avaient été scellées de leur bande, vides...

Un vieux petit pharmacien.

EPHEMERIDES BAS ALPINES

Borrely (Toussaint-Joseph)

Né à Authon en 1788, ancien procureur-général, fut nommé conseiller-auditeur à la Cour d'Aix en 1812, et ensuite vice-président du Tribunal de Marseille. Il fut proposé, en 1828, aux électeurs de Lyon, par le comité électoral de Marseille, et contribua puissamment, l'année suivante, à la nomination de M. Thomas pour la députation. Nommé procureur-général près la Cour d'Aix, après la révolution de 1830, il a géré ces hautes fonctions jusqu'en 1847.

M. Borrely s'est toujours distingué par l'indépendance de ses opinions et par un concours empressé pour toutes les œuvres philanthropiques et généreuses. Le comité grec, l'association pour l'instruction élémentaire, celle pour la création de l'athénée de Marseille, l'administration de la caisse d'épargne de cette ville, ont été ou fondés, ou puissamment secondés par lui.

Borrely (Paul)

Est né aux Mées le 13 mars 1766. Il fut successivement maire, adjoint, juge de paix, administrateur de sa ville natale. Elu maire de nouveau, Borrely mérita bien de son pays par son zèle et son dévouement durant une épidémie qui ravagea les Mées, en janvier 1810. Tant que dura cette maladie typhoïde, qui sévit surtout chez les pauvres, on vit cet homme de bien s'oublier lui-même, s'arracher aux craintes de sa famille pour courir au chevet de l'indigent, lui porter des secours et des consolations. Ni l'extension du fléau, ni sa gravité ne purent arrêter son courage ou affaiblir son abnégation. Pendant un hiver rigoureux, lorsque plusieurs familles manquaient de pain, il fit ouvrir des chantiers, afin de venir en aide à ceux qui étaient dans le besoin.

Nommé juge au tribunal de Digne en 1816 Borrelly a occupé cette fonction jusqu'à sa mort, arrivée le 11 décembre 1843.

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 33

LE SECRET DU PERE ANSELME

PAR

Henry DURLAND

VI

LE TRÈSOR DES MONTICOURT

Le jour même où la comtesse était venue jeter dans le cœur de la jeune fille la douleur et la désespérance, le père Anselme avait réuni dans sa chambre sa femme et sa fille et, un peu solennellement, sur ce ton un peu doctoral qu'il affectait dans les circonstances sérieuses, il s'était exprimé en ces termes :

— Ma chère Jeanne, ma chère Rosette, j'ai à vous faire une communication importante qu'il n'a pas dépendu de moi de ne pas vous faire plus tôt, mais ma parole était engagée ; j'avais promis le secret à une personne que je vais enfin pouvoir vous nommer. Sans autre préambule, laissez-moi vous apprendre une grande nouvelle : à partir d'aujourd'hui nous sommes riches, riches à millions, entendez-vous ?...

Il s'arrêta un moment, voulant juger de l'effet de ses paroles.

La brave mère Jeanne ouvrait des yeux qui jetaient des étincelles.

— Est-ce possible, mon homme ? s'exclama t-elle en joignant les mains. Riches !... Nous serions riches ?

Le père Anselme se tourna vers Rosette, qui ne disait mot, semblant plongée dans quelque lointaine rêverie.

— Eh bien, fillette, ça ne te fais pas plaisir ce que je t'annonce là ?

Rosette tressaillit légèrement.

— Riche !... Oh ! si, père, pardonne-moi je suis contente, bien contente de la bonne nouvelle. Plus que tout autre, tu mérite d'être heureux !...

Anselme grommela :

— Mais, sacrebleu, ce n'est pas ainsi que je l'entends ! moi, ça n'a pas d'importance... J'ai travaillé, j'ai lutté... C'est tout naturel. Mais cette fortune c'est pour vous, pour vous deux que je la voulais ; pour toi, ma brave Jeanne, la compagne aimante et dévouée de mon existence ; pour toi, ma Rosette, si bonne, si douce, si affectueuse, que j'adore, que je chéris...

— Mon bon père ! fit Rosette.

— Ah ! oui, je sais... reprit le père Anselme, devenu grave, tu redoutes peut-être que cette fortune qui nous tombe du ciel n'aille changer mes idées quant à ton mariage...

Et il ajouta mélancoliquement :

— Il est vrai que j'avais rêvé pour toi une union plus brillante... C'est pourquoi, sans rien pouvoir te dire de mes espérances, j'ai cherché si souvent à t'empêcher de songer à l'avenir... Je me disais qu'un jour, tu serais aussi riche que tu es belle, et ce jour-là les prétendants n'auraient pas manqué. Mais rassure-toi, ma mignonne, j'ai donné ma parole à ce jeune peintre, qui d'ailleurs me plaît beaucoup : c'est, à mon sens, un garçon droit et loyal. Cette parole je ne la retirerai pas...

Ces mots résonnaient douloureusement aux oreilles de la jeune fille, et, malgré toute sa volonté, les larmes lui montaient aux yeux.

Le père Anselme continua plus joyeusement :

— Et c'est bien, morbleu ! parce que je sais, ma Rosette, que tu aurais trop de peine de quitter Paris, que je vais partir seul, te laissant ici avec ta mère jusqu'à mon retour.

— Tu vas partir ? interrogea anxieusement Jeanne.

— Ah ! oui, vous ne savez pas... vous ne pouvez savoir... Mais je vous expliquerai tout plus tard, car maintenant je puis dévoiler mon secret !... Le secret du père Anselme ! fit-il en riant. Ah ! ah ! ah ! On ne se doutait pas aux Batignolles que le père Anselme eût un secret !... Et grâce à ce secret, nous allons être riches, très riches mes enfants. Le temps de faire un petit voyage, de rapporter « la forte somme » et le Roi, comme on dit, ne sera pas notre maître.

— Et ce voyage ? demanda Jeanne.

— Oh ! répondit Anselme, tranquillise-toi, ma Jeanne, il ne s'agit pas de la Californie... Un simple déplacement, Dans quelques jours je serai revenu parmi vous : l'Espagne n'est pas au bout du monde.

(à suivre)

HENRY DURLAND.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale
ET RÉGIONALE

—o—

SISTERON

Aux Voyageurs de Commerce. — Les représentants et voyageurs de commerce, agents à la commission, agents d'assurances courtiers de publicité, etc., France, Colonies et Etrangers, sont invités à adresser leur nom, adresse et profession à l'*Annuaire Universel des Représentants* à Chalons-s-Saône qui insérera gratuitement ces renseignements dans sa prochaine édition.

Touristes des Alpes. — Ce soir à 9 heures, à l'occasion du comice agricole, la société musicale de notre ville donnera un concert sur la place de la mairie.

Salut lointain, Allégro.....Doring.
Mes Adieux à l'Amérique, ouvert...Leroux.
Luba, Polka russe.....Coquelet.
Carmen. Fantaisie.....Bizet.
Le Retour à la vie. Grande valse..Chabas.

Demain dimanche la société musicale, invités par la ville de Laragne pour participer à ses fêtes, partira à 9 h. du matin et exécutera le même programme.

Concours de labourage. — Les épreuves du concours de labourage ont eu lieu au château de Beaulieu. En voici les résultats :

1re Section, quatre bêtes : 1r prix, M. Henri Estellon, de Saint-Jérôme, 60 francs et médaille grand module ; 2e prix, M. Pierre Rivas, de Mison, 40 francs. — 2e Section, deux bêtes : 1er prix, M. Louis Estellon, de Beaulieu, 40 francs et médaille grand module ; 2e prix, M. Félicien Amoureux, de Mison, 30 francs. — 3e Section, une bête, un seul sillon ; deux concurrents étant de force égale, le jury décide de partager le prix : M. Richard Louis, de Mison, 12 fr. 50 ; M. Heyriès Théophile de Valernes, 12 fr. 50.

P.-L.-M. — *Cartes d'Excursions dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.* — La Cie P.L.M. rappelle que les cartes d'excursions dans le Dauphiné, la Savoie le Jura, l'Auvergne et les Cévennes annoncées récemment, sont délivrées depuis le 20 juillet.

Canal de Saint-Tropez. — Le Maire prévient les intéressés que le role du canal de Sisteron sera déposé à la Mairie du 10 au 25 septembre courant. Les réclamations seront reçu jusqu'à cette date au secrétariat.

ETAT-CIVIL

du 8 au 15 Septembre 1905

NAISSANCES

Néant.

MARIAGE

Entre Siard Gabriel Marius Henri et Bernard, Joséphine, Julie, Léontine.

Entre Bertrand Marie François Victor et Gueyraud Marie Hélène.

Entre Chauvin Gustave, et Delaye Claire-Marie-Jeanne.

Entre Clément Henri David, employé de commerce et Jeaume Magdeleine.

DÉCÈS

Chanssaud Louis Casimir ébéniste. 75 ans.

Richaud Marie Françoise, veuve Mariol Jean 73 ans.

Maldonnat Fortuné, ancien facteur, 55 ans

Un peu de Médecine

(L'accès d'Asthme)

Brusque sentiment d'oppression, position horizontale impossible, aspiration d'air avec force, respiration précipitée, haletante, entrecoupée, bruyante, toux pénible et suffocante ; est souvent confondu avec catarrhe, emphysème pulmonaire, bronchite chronique ; se traite et se guérit de même. Les medecins ordonnent la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce remède calme instantanément et guérit progressivement Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Désarmement général.

Vive la paix ! Plus de batailles !
Désormais le monde nouveau,
Au lieu d'homicides mitrailles,
Va se bombarder de Congo.

Jeanne Rosalbe à Victor Vassier.

Etude de Me Ch. BONTOUX
Avoué, Licencié en Droit
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
Sur Surenchère

Il sera procédé le **vendredi six octobre** mil neuf cent cinq à **deux** heures après-midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de **Mison** canton et arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE

PREMIER LOT

Maison d'habitation et d'exploitation, comprenant cuisine au rez-de-chaussée, chambre au-dessus écurie et grenier à foin, avec ses attenances et dépendances ; aire et labour dit Basse-Peyroulière, confrontant dans son ensemble : du midi et couchant Auvray Honoré, du nord Jourdan François, du levant le chemin ; au lieu Dessus chemin numéros 803 p. et 740 p. de la section B, d'une contenance d'environ un hectare quatre ares soixante-dix-sept centiares.

Mise à prix : **Six cent cinquante francs.**
ci..... **650** francs.

DEUXIEME LOT

Labour dit Haute Peyroulière au lieu dit Dessus chemin, numéro 741 p. de la section B, d'une contenance d'environ quarante quatre ares, confrontant : du levant, chemin, du nord, veuve Siard, du couchant, Marius Moullet.

Mise à prix : **Trente francs,**
ci..... **30** francs.

TROISIEME LOT

Labour et **bois** dit Grand-Pièce au lieu dit Fonsalée, numéros 683, 684, 685, 708 de la section B. d'une contenance d'environ deux hectares cinquante quatre ares, soixante-sept centiares, confrontant : du levant Auvray, du nord, Esclangon Eugène, du couchant, Désiré Garcin.

Mise à prix : **Mille cent soixante-dix francs,** ci... **1170** fr.

QUATRIEME LOT

Labour appelé les Routes au quartier de la Clapisse, numéros 711 et 712 de la section B. d'une contenance d'environ trente-neuf ares soixante centiares, confrontant : Auvray du midi, du nord Jourdan François, du levant la rase, du couchant Pierre Doussoulin.

Mise à prix : **Soixante-seize fr.**
ci..... **76** francs.

CINQUIEME LOT

Vigne au quartier de Fonsalée, numéros 718 p. et 719 p. de la section B. d'une contenance d'environ quatre-vingt neuf ares quarante six centiares confrontant ; du nord, la rase du couchant la veuve Siard, du midi Moullet, du levant Jourdan François

Mise à prix : **Cent-soixante-cinq fr.** ci..... **165** francs.

SIXIEME LOT

Pré au quartier de Prapousier, numéros 617 p. et 618 p. de la section B. d'une contenance d'environ seize ares cinquante huit centiares, confrontant : du nord Auvray, du levant, la rase, du midi, veuve Siard, du couchant, Pierre Doussoulin.

Mise à prix : **Trois cents** francs.
ci..... **300** francs.

SEPTIEME LOT

Jardin au lieu dit la Clapisse, numéros 727 et 728 de la section B. d'une contenance de vingt-quatre ares quatre-vingt centiares, confrontant : du nord et du midi, Moullet, du levant, Pierre Doussoulin, du couchant le même.

Mise à prix : **Quatre cent soixante-dix** fr. ci..... **470** francs.

HUITIEME LOT

Bois taillis au lieu dit Fonsalée, numéro 699 de la section B, d'une contenance de un hectare quarante-trois ares quatre vingt-dix centiares, confrontant : du midi, Roman, du couchant Ferdinand Jaubert, du nord Francou Napoléon, du levant chemin.

Mise à prix : **Quatre cent dix** fr.
ci..... **410** francs.

NEUVIEME LOT

Bois au lieu dit le Tesoul, numéro 637 de la section B, d'une contenance d'environ soixante-quinze ares vingt centiares.

Mise à prix : **Cent quatre-vingt-dix** fr. ci..... **190** francs.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de Léonie-Thérésine **Bernard** sans profession épouse assistée et autorisée de Louis Joseph **Pleindoux** propriétaire demeurant et domicilié tous deux ensemble à Mison, ayant pour avoué Me Charles **Bontoux**.

Contre Constant **Doussoulin**, propriétaire domicilié à Mison actuellement soldat demeurant à Digne.

Suivant procès-verbal de **Bertrand** huissier à Sisteron en date des deux et trois avril mil neuf cent cinq enregistré au bureau des hypothèques de Sisteron le treize avril mil neuf cent cinq volume 46 numéros 8 et 9.

A l'audience du huit septembre dernier, ces immeubles ont été adjugés à divers adjudicataires. Ils ont été surencheris le huit septembre mil neuf cent cinq par la dame Ambrosine **Francou** veuve Jean Joseph **Doussoulin** sans profession demeurant et domiciliée à Sisteron ayant pour avoué Me Charles BONTOUX.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Pour tous renseignements s'adresser a Me Charles **BONTOUX** avoué poursuivant la vente.

C. BONTOUX.

Etude de Me Ch. BONTOUX
Avoué, Licencié en Droit
à **Sisteron** (Basses-Alpes.)
et de Me **PAUCHON**, **Notaire**
à **Claret** (Basses-Alpes,)

VENTE
de
Biens de Mineurs

Il sera procédé le **dimanche premier octobre** prochain à **une** heure après-midi par devant Me PAUCHON notaire à Claret au hameau de **Rousset**, commune de Curbans, dans la maison faisant l'objet de la vente à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés sur les territoires des communes de Curbans et de Claret canton de la Motte, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes) appartenant indivisement à : 1° Anna Maria Augusta Allègre, 2° Jeanne Lucie Célina Allègre ; 3° Augusta Magdeleine Lucia Allègre ; 4° Hélène Marie Marcelle Allègre enfants mineurs de Auguste Allègre et de la dame Marie Janselme son épouse en leur vivant propriétaires demeurant et domiciliés ensemble à Curbans hameau de **Rousset.**

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE

Immeubles situés à Curbans

PREMIER LOT

Bois, taillis, labour, quartier de Fourtenau d'une contenance de deux hectares, quatre-vingt-quatorze ares, comprise au plan cadastral sous les numéros 1389, 1390, 1391, 1392 de la section B. confrontant du nord Peyrat, du couchant et du midi, la Commune et du haut ravin,

Mise à prix, **Cent cinquante fr.**
ci..... **150** francs.

DEUXIEME LOT

Labour et **vague**, quartier de Palechon et les Casses, d'une contenance de quarante ares, vingt centiares, comprise au plan cadastral sous les numéros 372, 373 de la section C, confrontant du levant Reynaud, du couchant Roche Etienne, du midi Reynaud et du nord Roche.

Mise à prix : **Cent francs.**
ci..... **100** francs.

TROISIEME LOT

Vague et **labour**, quartier des Casses, compris au plan cadastral sous le numéro 385 de la section C, d'une contenance de cinq hectares, confrontant du levant Roche Etienne, du midi, Commune de Claret, du couchant Aimé Reynaud et du Nord Edouard Payan.

Mise à prix **Cinq cents francs.**
ci..... **500** francs.

QUATRIEME LOT

Labour et **vague**, quartier de Palechon et les Casses, compris sous les numéros 367, 368, de la section C, du plan, d'une contenance de vingt-six ares, cinquante centiares confrontant du levant la Commune de Claret et de tous les autres côtés Estornel.

Mise à prix : **Cent francs.**
ci ..... **100** francs.

CINQUIEME LOT

Labour et **bois, taillis.** quartier du Coulet rouge, compris au plan cadastral sous les numéros, 390, 391, 392, 393, 394, 395 de la section C, contenant un hectare, soixante ares, soixante centiares, et confrontant dans son ensemble du levant, Roche, du midi, la commune de Claret, du couchant Reynaud, et du nord, Edouard Payan.

Mise à prix : **Deux cent cinquante fr., ci..... 250** francs.

SIXIEME LOT

Maison d'habitation, avec cour, hangar, jardin, pré et labour, au hameau des Rousset, quartier de Palechon, d'une contenance de quatre-vingts ares dix centiares, numéros 423, 424, 425, 426, 423 de la section C, du plan, confrontant du levant et midi, la rase, du couchant Reynaud, et du nord chemin.

Mise à prix : **Deux mille fr.**
ci. .....**2.000** francs.

SEPTIEME LOT

Labour et **vague,** quartier de Champ Riou, d'une contenance de un hectare, treize ares, compris sous les nnméros 438, 439 de la section C, du plan, et confrontant du levant et du nord Reynaud, du midi, Estornel et du couchant, Roche.

Mise à prix : **Trois cent cinquante fr.** ci..... **350** francs.

HUITIEME LOT

Labour au quartier de la Condamine, numéro 507 de la section C, du plan, contenant un hectare, soixante six ares, confrontant du levant, rase, au midi, chemin, au couchant, Reynaud, et du nord Reynaud, Bouchet et Ailhaud.

Mise à prix : **Sept cents fr.**
ci..... ...**700** francs.

NEUVIEME LOT

Labour et **bois taillis**, au quartier de la Condamine, d'une contenance de quatre-vingt quatre ares, cinquante centiares, numéros 505, 529, 529, 530, de la section C, confrontant du levant, Roche, du midi, Reynaud, du couchant, Reynaud, et du nord la durance.

Mise à prix : **Cent francs.**
ci..... **100** francs.

DIXIEME LOT

Labour et **vague**, au quartier de la vigne de l'Iscle, d'une contenance de quatre hectares quarante-deux ares, qnatre vingt dix centiares, compris sous les numéros 681, 682, 683, 684, 685, 786, 787, 675, 676, 677, 678, 679, 781, 782. 784, de la section C, confrontant du levant Roche, du midi rase, du couchant la durance, et du nord la durance et rase.

Mise à prix : **Trois cents fr.**
ci..... **300** francs.

ONZIEME LOT

Labour au quartier de l'Auzenone d'une contenance d'un hectare compris sous le numéro 30 partie de la section C, confrontant du levant Roche, du midi Reynaud, du couchant, Chabrier et Payan, et du nord chemin.

Mise à prix : **Six cents francs.**
ci..... **600 francs.**

DOUZIEME LOT

Vague, vigne et **labour**, au quartier de Beidouen d'une contenance de cinq hectares, sept ares, quatre-vingt centiares, compris sous les numéros 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716 717 de la section C, du plan, confrontant du levant Estornel, du midi

© VILLE DE SISTERON

Léon Boyer, du couchant chemin de grande communication et du nord Granier Paul.

Mise à prix : **Deux cents fr.**
ci..... **200** francs.

TREIZIEME LOT

Labour, vague et **vigne,** quartier de l'Iscle, la vigne de l'Iscle, d'une contenance de cinq hectares, vingt-six ares, cinquante centiares, compris sous les numéros 729, 763, 765, 766, 770, 771, 772, 773, 774, 690, 691 de la section C, confrontant, du nord et couchant, la durance, du levant route et Garnier et du midi rase.

Mise à prix : **Trois cents fr.**
ci..... **300** francs.

Immeubles situés à Claret

QUATORZIEME LOT

Bois, taillis, quartier de Peyronaid d'une contenance de un hectare, trente-huit ares, cinquante centiares, compris sous le numéro 561 de la section A du plan de la dite commune.

Mise à prix : **Cinq francs.**
ci..... ... **5** francs.

Après la vente au détail de chacun des lots ci-dessus, tous ces immeubles seront reunis en un seul bloc et remis en vente sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles.

La vente de ces immeubles est poursuivi à la requête de Robert Fidèle **Amat** propriétaire demeurant et domicilié à Thèze agissant en qualité de tuteur datif des mineurs **Allègre** ; 2° de Louis **Moullet** propriétaire demeurant et domicilié à Sisteron pris en qualité de cotuteur de sa femme mineure Anna-Maria-Augusta **Allègre**, ayant pour avoué Me Charles **Bontoux**.

Elle a été autorisée par jugement rendu sur requête par le tribunal civil de Sisteron le vingt-cinq juillet mil-neuf-cent-cinq enregistré, qui a homologué une délibération du conseil de famille des mineurs **Allègre** tenu sous la présidence de M. le Juge de paix du canton de la Motte, enregistrée.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé en l'étude de M· **Pauchon** notaire à Claret où chacun est admis à le consulter et en présence du sieur Marius Corréard propriétaire demeurant et domicilié à Neffes subrogé-tuteur des mineurs ou lui dument appelé.

Pour tous renseignements s'adresser à M· **Pauchon** notaire dépositaire du cahier des charges ou à M· Charles **Bontoux** avoué poursuivant la vente.

C. BONTOUX.

La Hernie et les maladies du ventre

Nous tenons à rappeler à nos lecteurs et à nos lectrices que M. A. Claverie, l'éminent spécialiste de Paris, est de passage dans notre contrée.

Il visitera gratuitement les malades et fera lui-même l'application de ses merveilleux appareils brevetés dont la réputation est universelle de 9 h. du matin à 5 h. du soir à :

DIGNE, au Grand Hôtel Rémusat, le Samedi 16 Septembre.

SISTERON, à l'Hôtel des Acacias, le Dimanche 17 Septembre.

GAP, à l'Hôtel des Nègociants, le Lundi 18 Septembre.

Il suffit d'écrire à M. Claverie, 234 faubourg Saint-Martin, Paris, pour recevoir gratuitement le nouveau traité de la Hernie.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS,

Que de boniments la rèclame n'a-t-elle pas suscités pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode concurrente ? Aussi, le public, devenu sceptique avec raison, demande-t-il des actes au lieu de vaines parole. C'est pour cela que nous engageons les malades à venir voir le nouveau bandage, dû aux laborieuses études scientifiques et à la longue expérieuce pratique de l'éminent spécialiste-herniaire ***M. J. GLASER***, qui, seul, a su résoudre ce problème insoluble jusqu'à lui, la guérison de la hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui atteignent l'humanité.

La nouvelle invention GLASER, consiste en une ceinture sans ressort d'acier, qui dépasse tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour ; elle se porte nuit et jour sans gêne et ne peut se déplacer. La hernie étant maintenue ainsi, les muscles de l'anneau se ressèrent et le mal disparait. Tels sont les avantages de la ceinture Glaser. Nous dirons simplement à nos lecteurs de ne pas confondre un homme de science qui a sacrifié la moitié de son existence pour étudier cette spécialité, avec de prétendus guérisseurs n'ayant aucune connaissance scientifique.

M. GLASER a déjà rendu d'immenses services à l'humanité, il en rendra encore de plus grands à l'avenir et il vient de le prouver avec éclat par ses nombreuses guérisons.

M. GLASER propriétaire à Héricourt ayant quitté son pays, s'est installé à Courbevoie (Seine) rue St-Denis No 120, afin d'être mieux placé au centre pour communiquer plus rapidement avec ses nombreux clients.

Aussi engageons-nous vivement nos lecteurs interessés à profiter de son passage en allant le consulter à ***Manosque***, le ***21*** Septembre, ***Hôtel Pascal ;*** à ***Pertuis,*** le ***22 Hôtel du Conrs ;*** à ***Sisteron*** le ***25, Hôtel Vassail.***

Le traité de la hernie qu'on peut appeler livre d'or a rendu les plus grands services à ceux qui l'ont lu. Il contient outre les preuves de guérison la madière de se soigner soi même. Ce traité est envoyé franco sur demande.

Sont aussi guéris par des Ceintures électriques, le Rhumatisme, les maladies de l'estomac les affections du système nerveux et l'impuissance.

Bulletin Financier

Marché plus calme. Les transactions ont beaucoup perdu de leur ampleur et les cours sont pour la plupart statisnnaires. La lourdeur persistante du Rio, qui termine à 1.640, après une tentative de relèvement à 1.662, n'est pas étrangère à ces moins bonnes dispositions.

Quoiqu'il en soit, notre 3 0/0 reste remarquablement défendu à 100.38, toujours soutenu par les achats du comptant. L'Extérieure clôture à 93.42 et le Turc Unifié a 92.60. Les Fonds Russes sont bien tenus : le 3 0/0 1891 à 81.80, le 1896 à 80.50, le 1901 à 95.

Parmi les valeurs de Crédit, la Société Générale se tient ferme à 647 et le Comptoir d'Escompte progresse à 660. Les Crédits Lyonnais est moins bien à 1.464.

Chemins français calmes, sans changement

Le Suez fléchit légèrement à 4.594, Les valeurs de traction sont soutenues aux environs de leurs cours d-hier. Les valeurs industrielles russes se montrent un peu plus résistantes. La Sosnowice finit à 1.435 et la Briansk à 560.

En banque, la Capilitas conserve toute sa fermeté précédente à 60,75 et le Saint-Raphaël-Quinquina est très recherché à 142.50.

Meilleure tenue des Mines d'or. La New-Kaffirs est en excellente tendance à 42.

Modern-Bibliothèque

Nouvelle Collection imprimée sur papier couché à 95 cent. le volume broché

Vient de paraitre chez tous les libraires et dans toutes les gares :

Le Nouveau Jeu

par A. LAVEDAN

de l'Académie Française

Très beau volume avec 80 illustrations de ORAZI

Volumes déjà parus dans cette collection :

Paul Bourget : *Cruelle Enigme* ; Paul Hervieu : *Flirt* ; André Theuriet : *La Maison des Deux Barbeaux* ; Octave Mirabeau : *L'Abbé Jules* ; Abel Hermant : *Les Transantlatiques* ; Paul Bourget : *André Cornélis* ; Jean Richepin : *La Glu ;* Henri Lavedan : *Sire* ; Paul Hervieu : *L'inconnu ;* Barbey d'Aurevilly : *Les Diaboliques* ; Gustave Guiches : *Céleste Prudhomat* ; Abel Hermant : *Souvenirs du Vicomte de Courpière* ; Abel Hermant : *Monsieur de Courpière marié ;* Paul Hervieu : *l'Armature* ; Léon Daudet, *Les Deux Etreintes ;* Tristan Bernard, *Mémoires d'un Jeune homme rangé*, Ed. et Jules Goncourt : *Renée Mauperin* ; Gyp : *Le Cœur de Pierrette.*

PRIX DE CHAQUE VOLUME

Broché : 95 cent. *(1 fr. 25 par la Poste)*
Relié : 1 fr. 50 *(1 fr. 90 —*

Il paraît un volume au commencement de chaque mois.

ARTHEME FAYARD, ÉDITEUR
78, Boulevard St-Michel. PARIS

En vente chez tous les Libraires et dans les Gares

LECTURES POUR TOUS

L'Eclipse du 30 août, la Catastrophe du « Farfadet » le Raid du « Lebaudy », tous ces évènements tragiques ou captivants qui viennent de s'imposer à l'attention universelle, êtes vous curieux d'y assister, de les voir défiler sous vos yeux en de saisissantes photographies qu'un texte vivant anime et commente ? Il n'y a pour cela qu'un moyen : c'est de lire le no de **Ssptembre** des **Lectures pour Tous**, la plus passionnante des revues d'actualité. A côté de pages sensationnelles comme le Carnet de route d'un proche parent du Tsar, témoin oculaire des évènements d'Extrême-Orient, vous trouverez dans l'attrayante revue illustrée de la Librairie Hachette et Ce de poignantes évocations du passé, d'instructifs documents sur l'une des récentes découvertes de la science, des articles de fantaisie et de gaîté, de pathétiques romans et nouvelles.

Voici d'ailleurs le sommaire complet dn no de **Septembre.**

Un échapné des Massacres de Septembre, par G. LENOTRE. — *L'Eclipse du 30 Août 1905. — En Mandchourie avec le grand-duc Boris. — Le Raid du « Lebaudy ». — Au Pays des Glaïeuls*, nouvelle. — *Sports excentriques. — Fauves en villègiature. — La plus petite Usine du monde. — Le Mirage*, roman.

Vingt-heures à la campagne. — Après la Catastrophe du « Farfadet ». — Une seule Langçe pour toux.

AVIS AUX DEBITANTS

A VENDRE

Un grand stock de verres : verres à liqueurs, verres à bière, verres à apéritifs, etc., etc.

S'adresser au bureau du Journal.

On demande un apprenti à l'Imprimerie du Journal.

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations

Magnifiques Bébés !

COMBIEN nous sommes heureux lorsque nos enfants sont gais, frais, dispos, vigoureux et pleins d'entrain ! Mais, hélas, que de pauvres bébés, aussi, restent au lit, cloués par la douleur ! Mais êtes-vous bien sûres, ô mères, que ce ne soit pas un peu votre faute ? Pourquoi ne donnez-vous pas à votre enfant ce souverain remède : l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue, cure infaillible contre toutes les affections particulières à l'enfance : rachitisme, dépérissement, manque d'appétit, dentition difficile. Voyez donc, à ce sujet, l'aimable attestation de Mme Célérier, Sage-femme à Pontgibaud :

"J'ai constaté aussi dans le cas de dentition très difficile, ce véritable martyre des enfants, la prompte efficacité de votre Emulsion Scott pour calmer toutes souffrances, la sortie des dents se fait sans malaise dès les premières doses de votre remède qui, tout en même temps, assure aux enfants une saine croissance

L'EMULSION SCOTT est composée d'huile de foie de morue qui, en raison de son mélange avec les vivifiants hypophosphites de chaux et de soude, devient beaucoup plus efficace et infiniment plus plaisante que l'huile elle-même ; elle est, surtout, même à petite dose, des milliers de fois plus bienfaisante que n'importe quelle quantité de ces émulsions faussement dites "bon marché", offertes au public sans le moindre souci de sa santé. N'oubliez pas, non plus, que l'huile ordinaire ne peut faire à votre malade ce que ferait

l'Emulsion Scott,

c'est-à-dire le guérir promptement, radicalement ; donnez-lui donc de l'EMULSION SCOTT qui, comme en témoignent les Docteurs les plus éminents, guérit trois fois plus vite que l'huile ordinaire !

S'il vous est agréable d'en essayer auparavant, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : EMULSION SCOTT (Delouche & Cie), 356, rue St-Honoré, Paris ; nous vous ferons parvenir, franco, un échantillon.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRAND PRIX, St-Louis 1904

Alcool de Menthe de

RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS et la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EXIGER du RICQLÈS

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

GUÉRISSEZ LES MALADIES

surtout **PRÉVENEZ-LES** chez l'**homme** et les **animaux** en lisant le

Journal de la Santé

organe de la Liberté de la Médecine, hebdomadaire. *Supplément* mensuel pour les *maladies intimes.*

Directeur : Dr MADEUF, auteur de la *Santé pour tous*, du guide du mal de mer, etc..

Spéc. gratis. 5, Fg St-Jacques, Paris (14e). Nombreuses illustrations. **L'abonnement de 6 fr. est remboursé dix fois** par primes, consultations gratuites, réductions sur eaux minérales, stations d'été, hôtels, livres, appareils, médicaments, maisons de santé, etc.

Franco à l'essai. — Spécimen des

MONTRES et BIJOUX *TRIBAUDEAU*

G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON

livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : **Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations.** *Gratis et Franco Tarifs illustr.*

On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

TOURCOING 1906 Exposition des Industries Textiles

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : **40** Centimes

Sisteron. — Imprimerie A. Turin.

Le Gérant : Pascal LIEUTIER

LOTERIE

pour les **ENFANTS TUBERCULEUX** osseux ou ganglionnaires **de St-POL-sur-MER**

TIRAGE *15 Février 1906* | **GROS LOT : 250.000 fr.** et **534** lots de **50 000** à **100** fr. Prix du billet : **1 franc** | Ecrire à M. COSTE-PIZOT, Dir^r gén^l de l'"*Express*", ag^t gén^l de la Loterie, Lille. Joind envel. affr^ie de 0,15, par 5 billets

L'UNIQUE PAQUETAGE ASSURANT LA CONSERVATION DES BISCUITS

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES ÉPICERIES.

EXIGEZ SUR CHAQUE PAQUET LA MARQUE DÉPOSÉE : **PAC**

© VILLE DE SISTERON

PLOMBERIE - ZINGUERIE - FERBLANTERIE

Albert Clément

× Rue Droite, **SISTERON** (Basses-Alpes) ×

M. CLEMENT informe sa nombreuse clientèle qu'après d'actives recherches et d'essais multipliés, il vient de créer et mettre en vente un appareil "fumivore" dont il garantit la complète efficacité.

Le paiement n'aura lieu qu'après le succès.

Le bain d'étamage à l'étain fin, aura lieu tous les 1e jeudis du mois.

Installation d'Eau, de Pompe et d'Acétylène - Travaux de Bâtiment

Ustensiles de Ménages - Chauffage et Eclairage

Vitrerie - Alcool, Essences, Huile de Lin, Esprit de Sel

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MÉRIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF** et **MERIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

A LA PALETTE D'OR

Peinture et Décoration

LOUIS BORRELY,

Peintre — Successeur de Sartori

— *Rue Saunerie*, **SISTERON** (*Basses-Alpes*) —

LETTRES ET ATTRIBUTS

VERRES MOUSSELINE

PEINTURE DE VOITURE

VITRERIE

BOIS ET MARBRES

PAPIERS PEINTS

VERNIS A PARQUETS

ENCADREMENTS

COURONNES FUNÉRAIRES

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

ON DEMANDE un APPRENTI à l'Imprimerie du Journal

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. ALLEN

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

A LOUER

JOLI PETIT MAGASIN

pouvant servir à tout commerce

A VENDRE

VITRAGES EN BON ÉTAT

s'adresser au bureau du Journal.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite

PURGATIF GÉRAUDEL

En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

En vente à la Droguerie TURIN à Sisteron

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

Le Maire,

© VILLE DE SISTERON